Mise à disposition du 3^{ème} amendement au Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2023

Communiqué de presse Paris, le 31 octobre 2024

BNP Paribas annonce que le troisième amendement au Document d'Enregistrement Universel et rapport financier annuel 2023 du 15 mars 2024 a été publié.

Cet amendement a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 31 octobre 2024 sous le n° D.24-0117-A03.

Ce document est disponible sur le site internet de BNP Paribas à l'adresse https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/rapports-financiers-et-sociaux et sur le site internet de l'AMF.